

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

PROCÈS-VERBAL 2017-05-10

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue à la salle Jacques-Charette, 651, boul. Saint-Laurent Est, à Louiseville, le dixième jour du mois de mai deux mille dix-sept (2017-05-10), à dix-neuf heures trente (19 h 30).

À laquelle sont présents :

M. Robert Lalonde, préfet et maire de Saint-Léon-le-Grand;
Mme Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;
MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé;
Michel Isabelle, préfet suppléant et maire d'Yamachiche;
Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;
Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère;
Jean Lemieux, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;
Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;
Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;
Serge Dubé, maire de Saint-Paulin;
Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;
Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc;
Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;
Claude Boulanger, maire de Charette;
Claude Caron, maire de Saint-Boniface;
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès.

Absence motivée :

M. Yvon Deshaies, maire de Louiseville.

Les membres présents forment le quorum.

Également présentes :

Mmes Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière;
Line St-Cyr, secrétaire-trésorière adjointe
Isabelle Demers, coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire;
Lyne Ricard Paillé, secrétaire au greffe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Robert Lalonde, préfet.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

105/05/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Pour adopter l'ordre du jour, tel que déposé, avec la mention que le point « Affaires nouvelles » demeure fermé, conformément à l'article 148.1 du Code municipal, les membres du conseil n'étant pas tous présents.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAUX

- **Ratification des décisions inscrites au procès-verbal du comité administratif du 6 avril 2017**

106/05/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif, tenue le 6 avril 2017, tel que modifié, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 avril 2017**

107/05/17 Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé, appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 12 avril 2017, tel que rédigé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

CORRESPONDANCE

108/05/17 Proposition de Jean Lemieux, conseiller de Saint-Léon-le-Grand, appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour accepter la liste de la correspondance, telle que déposée;

Que ladite liste soit versée en annexe du présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**Comptes du mois de mai 2017**

- Déboursé direct du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-06), du paiement AccèsD Affaires #2263, d'un montant de 11 335,82 \$;
- Déboursé direct du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-03), du paiement AccèsD Affaires #2264, d'un montant de 10 989,22 \$;
- Liste des déboursés directs du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-07), des paiements AccèsD Affaires #2265 à #2267, d'un montant de 49 263,24 \$;
- Déboursé direct du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-11), du paiement AccèsD Affaires #2268, d'un montant de 14 181,10 \$;
- Liste des déboursés directs du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-11), des paiements AccèsD Affaires #2269 et #2270, d'un montant de 803,95 \$;
- Liste des déboursés directs du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-10), des paiements AccèsD Affaires #2271 à #2280, d'un montant de 12 909,15 \$;
- Déboursé direct du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-20), du paiement AccèsD Affaires #2281, d'un montant de 17 770,56\$;
- Liste des déboursés directs du mois d'avril 2017 (D/D 17-04-26), des paiements AccèsD Affaires #2282 à #2288, d'un montant de 5 668,44 \$;
- Liste des comptes à payer du mois d'avril 2017 (C/P 17-04-11), des chèques #20861 à #20863, d'un montant de 17 415,91 \$;
- Liste des comptes à payer du mois d'avril 2017 (C/P 17-04-20), des chèques #20864 à #20889, d'un montant de 204 597,46 \$;
- Liste des comptes à payer du mois de mai 2017 (C/P 17-05-11), des chèques #20890 et #20989, d'un montant de 463 706,23 \$;

Totalisant la somme de huit cent huit mille six cent quarante et un dollars et huit cents (808 641,08 \$);

109/05/17 Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère;

Pour approuver les comptes à payer du mois de mai 2017 de la MRC de Maskinongé, totalisant la somme de huit cent huit mille six cent quarante et un dollars et huit cents (808 641,08 \$);

Que les paiements en soient ratifiés et autorisés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

GESTION FINANCIÈRE

Objet : Dépôt des états financiers 2016
N/D : 2-12

Madame Mélanie Livernoche, auditrice, au sein de la firme Stéphane Bérard, CPA inc., donne lecture des états financiers de la MRC de Maskinongé, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016.

En conséquence :

110/05/17 Proposition de Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton, appuyée par Laurent Lavergne, maire de Saint-Séver;

Pour accepter le dépôt des états financiers consolidés, pour l'exercice financier 2016, tels que déposés; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

GESTION FINANCIÈRE

Objet : Approbation des surplus (déficits) accumulés au 31 décembre 2016
N/D : 2-12

Partie I

Législation rurale	3 367,86 \$	
	<hr/>	3 367,86 \$

Partie II

Gestion des matières résiduelles (ICI)	(15 747,41 \$)	
Gestion des matières résiduelles (comp. 2)	11 856,67 \$	
	<hr/>	(3 890,74 \$)

Partie III

Général	587 715,31 \$	
Évaluation	43 437,82 \$	
Programmes d'habitation	(7 112,74 \$)	
S.Q.	97 013,39 \$	
Fibres – Commission scolaire de l'Énergie	(27 628,35 \$)	
Fibres Chemin-du-Roy	(60 085,44 \$)	
	<hr/>	633 339,99 \$

Partie V

Parc industriel régional (10 municipalités)	25 883,89 \$	
Parc industriel régional (17 municipalités)	(124 087,54 \$)	
	<hr/>	(98 203,65 \$)

Partie VI

Baux de villégiature	97 917,76 \$	
	<hr/>	97 917,76 \$

Partie VII

Service ingénierie	(92,40 \$)	
	<hr/>	(92,40 \$)

Surplus - Réserve

- Plan de gestion des matières résiduelles	16 582,24 \$	
- Politique nationale de la ruralité (Réserve MRC)	16 055,31 \$	
- Politique nationale de la ruralité (divers et dév.)	6 212,99 \$	
- Politique nationale de la ruralité (projets)	23 879,73 \$	
	<hr/>	62 730,27 \$

Fonds d'investissement

- Fonds local d'investissement (FLI)	(99 743,87 \$)	
- Fonds local de solidarité (FLS)	185 194,88 \$	
	<hr/>	85 451,01 \$

POUR UN SURPLUS TOTAL ACCUMULÉ DE 780 620,10 \$

111/05/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Claude Boulanger, maire de Charette;

Pour approuver le rapport de la répartition des surplus accumulés de la MRC de Maskinongé, en date du 31 décembre 2016, tel que déposé; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

GESTION FINANCIÈRE

Objet : Offre de service pour audit 2017 de Stéphane Bérard, CPA inc.
N/D : 2-12

Considérant l'offre de service de Stéphane Bérard, CPA inc., en date du 10 mai 2017;

POUR CE MOTIF :

112/05/17 Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Pour accepter l'offre de service de Stéphane Bérard CPA inc., et reconduire le mandat d'audit des opérations courantes de l'année financière se terminant le 31 décembre 2017, pour un montant forfaitaire de douze mille dollars (12 000 \$), plus taxes (incluant la Cour municipale régionale);

Ce montant de base n'englobe pas les travaux spéciaux ou assistance comptable, la consolidation des organismes et partenaires de la MRC, ainsi que l'audit des baux de villégiature ni au projet Internet, les travaux feront l'objet d'une facturation distincte.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SANA DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Objet : Demande de versement de la contribution financière 2017
N/D : 1-3-2

Considérant la demande de versement de la contribution financière 2017, par le SANA de la MRC de Maskinongé, en date du 26 avril 2017;

POUR CE MOTIF :

113/05/17 Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,
appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Pour autoriser le versement de l'aide financière d'un montant de 45 000 \$ pour l'année 2017, au SANA de la MRC de Maskinongé, et ce, à même le Fonds de développement des territoires (FDT) 2017-2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

CONFORMITÉ

Ville de Louiseville

Règlement de zonage

Règlement numéro 637

**INTITULÉ : « Règlement numéro 637 modifiant le règlement de zonage
numéro 53 »**

Date d'adoption
Date de transmission à la MRC

8 mai 2017
9 mai 2017

Considérant qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé doit se prononcer sur la conformité des amendements proposés par ledit règlement de la Ville de Louiseville;

Considérant que le conseil de la MRC de Maskinongé a analysé le règlement numéro 637, de la Ville Louiseville, par rapport aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Maskinongé;

Considérant que ledit règlement a pour objet de modifier un article relatif à la reconstruction d'un bâtiment dérogatoire à la suite d'un incendie ou d'une autre cause;

Considérant que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé estime que le règlement numéro 637 ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS :

114/05/17 Proposition de Claude Caron, maire de Saint-Boniface, appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

Pour approuver le règlement numéro 637, intitulé : « Règlement numéro 637 modifiant le règlement de zonage numéro 53 », de la Ville de Louiseville, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Que la secrétaire-trésorière émette le certificat de conformité suivant l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

ATTESTATION DE CONFORMITÉ – 137.3 LAU

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont Règlements de concordance au SADR 2002 et 2008

Règlements :

- 274-16 – Modifiant le plan d'urbanisme
 - 275-16 – Modifiant le règlement de lotissement
 - 276-16 – Modifiant le règlement de zonage
 - 277-16 – Adoptant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble
 - 278-16 – Modifiant le règlement sur les dérogations mineures
 - 279-16 – Modifiant le règlement de construction
 - 280-16 – Modifiant le règlement administratif sur l'émission des permis
 - La cartographie afférente à l'ensemble de ces règlements.
-

Considérant qu'en vertu de l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a transmis, le 20 avril 2017, à la Municipalité régionale de comté de Maskinongé l'ensemble de ses règlements de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

Considérant que le conseil de la MRC de Maskinongé a analysé l'ensemble des règlements de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, par rapport aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Maskinongé;

Considérant que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé estime que l'ensemble des règlements sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS :

115/05/17 Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,
appuyée par Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour attester qu'à la suite de l'analyse de l'ensemble des règlements de concordance ainsi que de la cartographie afférente ceux-ci sont conformes au schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'au document complémentaire;

Que la secrétaire-trésorière émette le certificat de conformité des règlements suivant les articles 109.7 et 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

CONFORMITÉ

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
Règlement administratif
Règlement numéro 2016-10

INTITULÉ : « Règlement numéro 2016-10 modifiant le règlement administratif »

Date d'adoption
Date de transmission à la MRC

3 avril 2017
28 avril 2017

Considérant qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé doit se prononcer sur la conformité des amendements proposés par ledit règlement de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc;

Considérant que le conseil de la MRC de Maskinongé a analysé le règlement numéro 2016-10, de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, par rapport aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Maskinongé;

Considérant que ledit règlement a pour objet la modification de divers articles concernant les modalités de traitement des infractions, recours et sanctions et de la terminologie par l'ajout de définitions;

Considérant que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé estime que le règlement numéro 2016-10 ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS :

116/05/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour approuver le règlement numéro 2016-10, intitulé : « Règlement numéro 2016-10 modifiant le règlement administratif », de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Que la secrétaire-trésorière émette le certificat de conformité suivant l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉSEAU CYCLABLE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Objet : Entretien annuel de la signalisation et du lignage sur pavage / soumissions

Considérant qu'une évaluation a été effectuée relativement aux travaux nécessaires à l'entretien annuel du réseau cyclable de la MRC de Maskinongé;

Considérant qu'une seule entreprise de la région, par champ de spécialité, est apte à soumissionner pour l'exécution des travaux, nécessaires à l'entretien annuel du réseau cyclable de la MRC de Maskinongé; d'une part la compagnie Lignco Sigma inc., pour le marquage sur pavage et d'autre part, la compagnie SignoPlus, pour la signalisation et les panneaux;

POUR CES MOTIFS:

117/05/17 Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Pour octroyer le contrat pour l'exécution des travaux de lignage sur pavage du réseau cyclable de la MRC de Maskinongé, à l'entreprise Lignco-Sigma inc., au coût de deux mille neuf cent soixante-dix dollars (2970,00 \$) plus taxes, devant être effectué selon le cahier des charges du ministère des Transports du Québec.

Pour accepter la proposition de la firme SignoPlus, de Trois-Rivières, pour l'achat de panneaux et poteaux de signalisation, pour un montant évalué à quatre cent vingt-cinq dollars et soixante-quinze (425,75 \$) plus taxes, selon le nombre de panneaux et poteaux à remplacer et à ajouter, pour l'amélioration de la signalisation du réseau.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Objet : Prolongation du contrat du coordonnateur et gestionnaire de formation

N/D : 1-3-4

Considérant que par la résolution #127/05/16, le conseil de la MRC de Maskinongé a renouvelé le contrat de monsieur Pierre-Édouard Houde, comme coordonnateur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé, du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017;

Considérant que monsieur Houde a avisé verbalement qu'il désire prolonger son contrat jusqu'au 31 décembre 2017, et ce, aux mêmes conditions que le contrat précédent;

POUR CES MOTIFS :

118/05/17 Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,
appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

De prolonger le contrat de monsieur Pierre-Édouard Houde, comme coordonnateur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé, pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2017, et ce, aux mêmes conditions que le contrat précédent.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

Objet : Entente culturelle 2018-2020

N/D : 1-3-6 (210.05)

Considérant que l'entente de développement culturel est un outil de mobilisation et de concertation qui favorise la prise en compte des particularités locales et régionales et qui place le citoyen au cœur de ses interventions;

Considérant que la mise en application des actions inscrites dans l'entente de développement culturel contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la MRC de Maskinongé;

Considérant que la MRC de Maskinongé s'est dotée d'une politique culturelle en 2005;

Considérant que la coordonnatrice du développement touristique et culturel ainsi que l'agente du développement culturel et touristique ont été mandatées respectivement pour la coordination et le suivi de l'entente ainsi que la mise en œuvre du plan d'action culturel à venir;

POUR CES MOTIFS :

119/05/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont; appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Que la MRC de Maskinongé adresse une demande au ministère de la Culture et des Communications afin de participer à la négociation de l'entente de développement culturel 2018-2020;

Que le conseil confirme sa contribution financière de 30 000 \$ à raison de 10 000 \$ par année (2018-2020) à l'entente pour la réalisation de son plan d'action;

Que le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, l'entente de développement culturel 2018-2020.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**Objet : Entente de développement culturel
Fonds d'initiatives culturelles
Rapport du comité d'analyse
N/D : 10-5-1 (305.04)**

Considérant l'entente de développement culturel intervenue entre le ministre de la Culture et des Communications et la MRC de Maskinongé;

Considérant que dans le cadre de ladite entente, un fonds visant à soutenir des initiatives culturelles a été mis sur pied;

Considérant que ce fonds comporte une enveloppe budgétaire d'environ 22 000 \$ pour l'année 2017 et peut octroyer des montants maximaux de 2 000 \$ par projet;

Considérant qu'un comité d'analyse a procédé à l'étude des projets déposés, dans le cadre de ladite entente, le 2 mai 2017;

Considérant la recommandation dudit comité d'analyse;

POUR CES MOTIFS :

120/05/17 Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé, appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Pour accepter le rapport des projets déposés du fonds d'initiatives culturelles, pour l'année 2017, et la recommandation du comité d'analyse des projets suivants, à savoir :

Nom du projet	Promoteur	Montant accordé
Réalisation d'un calendrier perpétuel de photos historiques	La société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès	900,00 \$
Animation culturelle dans les parcs	Service récréatif et sportif d'Yamachiche	500,00 \$
Symposium des maisons rouges d'Yamachiche	Service récréatif et sportif d'Yamachiche	1 000,00 \$
Conjuguer arts visuels et poésie	Louiseville Arts et Culture	600,00 \$
Spectacle-atelier La Ritournelle	Bibliothèque municipale de Sainte-Angèle-de-Prémont	660,00 \$

Que le préfet et/ou la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, tous les documents requis pour ces projets.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

**Objet : Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS)
Dépôt d'un projet de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé
N/D :2-2 (2015-2016)**

Considérant l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de Maskinongé, en juillet 2015;

Considérant qu'en vertu de l'article 12 de ladite entente, la MRC de Maskinongé a adopté par la résolution #342/12/15, la *Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS)*;

Considérant le dépôt d'un projet de Saint-Édouard-de-Maskinongé, dans le cadre de ladite politique;

POUR CES MOTIFS :

121/05/17 Proposition de Claude Caron, maire de Saint-Boniface, appuyée par Claude Boulanger, maire de Charette;

Pour accepter le projet suivant, à savoir :

Projet	Promoteur	Montant accordé
Tableau blanc pour la participation citoyenne	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	522,23 \$

Que le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et nom de la MRC de Maskinongé, le protocole d'entente à intervenir entre la MRC de Maskinongé et le promoteur, et que les versements soient autorisés conformément aux conditions déterminées au protocole d'entente;

Que l'agente de développement du territoire du Service du développement économique et du territoire soit désignée responsable de l'application et de l'exécution du protocole d'entente de la *Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS)*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (RGMRM)

Une rencontre d'information concernant le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Maskinongé se tiendra le mercredi 17 mai 2017, à 13 h 30.

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES OFFICES D'HABITATION

Objet : Demande de la municipalité de Saint-Justin
N/D : 9-8 (710.0304)

Considérant la volonté du gouvernement du Québec de réduire substantiellement le nombre d'Office d'habitation du Québec;

Considérant que la municipalité de Saint-Justin demande, par sa résolution #2017-04-084, l'appui des municipalités du territoire de la MRC de Maskinongé pour que la MRC de Maskinongé déclare sa compétence en gestion de logement social afin de constituer un Office régional d'habitation (ORH);

Considérant qu'en février dernier, l'équipe de soutien à la restructuration des Offices d'habitation (OH) de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a rencontré les maires et les présidents desdits offices d'habitation du territoire de la MRC de Maskinongé;

Considérant que suite à ces discussions, chacune des municipalités, ayant un office d'habitation, souhaite garder leur autonomie et procéder à un regroupement;

POUR CES MOTIFS :

122/05/17

Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,
appuyée par Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

D'informer la municipalité de Saint-Justin que la MRC de Maskinongé ne désire pas déclarer sa compétence en gestion de logement social, et ce, afin de respecter la décision de la majorité des municipalités ayant un office d'habitation sur leur territoire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES OFFICES D'HABITATION

Pour information :

Les municipalités, ayant un office d'habitation, qui désirent la structure de regroupement de deux offices sur le territoire de la MRC de Maskinongé, à savoir :

- Saint-Alexis-des-Monts
- Saint-Paulin
- Charette
- Saint-Barnabé

- Regroupement avec Louiseville :
 - Louiseville
 - Saint-Léon-le-Grand.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET/OU COMPTES-RENDUS

- Objets: Cour municipale régionale :**
- **rapport des statistiques**
 - **compte-rendu de la rencontre tenue le 21 avril 2017**
 - **répartition des contributions financières 2004-2016**
 - **répartition des contributions financières 2015**
 - **répartition des contributions financières 2016**
 - **Service d'évaluation : rapport des activités / avril 2017**
 - **Comité de sécurité publique : compte-rendu du 26 avril 2017**
 - **Comité de sécurité incendie : compte-rendu du 11 avril 2017**
 - **Comité des directeurs incendie : compte-rendu du 11 avril 2017**
 - **Ressources humaines : rapport de la direction générale / avril 2017**

123/05/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Serge Dubé, maire de Saint-Paulin;

Pour accepter le dépôt :

- du rapport de statistiques, en date du 1^{er} mai 2017, tel que déposé par la technicienne juridique de la Cour municipale régionale de Maskinongé;
 - du compte-rendu de la réunion de la cour municipale, en date du 21 avril 2017;
 - de la répartition des contributions financières 2004-2016 de la cour municipale;
 - de la répartition des contributions financières 2015 de la cour municipale;
 - de la répartition des contributions financières 2016 de la cour municipale;
 - du rapport des activités du service d'évaluation, en date du 30 avril 2017, tel que déposé par la préposée au service d'évaluation;
 - du compte-rendu du comité de sécurité publique, en date du 26 avril 2017;
 - du compte-rendu du comité de sécurité incendie, en date du 11 avril 2017;
 - du compte-rendu du comité des directeurs incendie, en date du 11 avril 2017;
 - du rapport de la direction générale, pour le mois d'avril 2017;
- chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des documents ci-dessus mentionnés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

INTERVENTION D'URGENCE HORS DU RÉSEAU ROUTIER

Objet : Avis d'intention de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
N/D : 6-4-4

Considérant l'intention de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts de s'équiper pour répondre aux interventions de sauvetage hors du réseau routier;

Considérant que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a l'intention d'offrir le service aux municipalités intéressées du territoire de la MRC de Maskinongé;

Considérant qu'un tel projet est un acquis pour le territoire de la MRC de Maskinongé;

POUR CES MOTIFS :

124/05/17

Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,
appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour appuyer la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts dans sa demande pour procéder à l'organisation d'un protocole d'intervention pour le sauvetage hors du réseau routier.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS RURAUX DU QUÉBEC (ATCRO)

Objet : Modalités 2017 / Surplus accumulés
N/D : 7-8

Considérant que le transport collectif régional est soutenu par le Fonds vert;

Considérant que le Fonds vert vise la réduction des émissions de GES;

Considérant que le transport en incluant celui des personnes est le facteur le plus important des émissions;

Considérant que les MRC du Québec dispensent des services de transport collectif;

Considérant que l'administration du programme depuis plusieurs années par le ministère est sur une base annuelle sans garantie de reconduction avant l'année suivante de l'exercice;

Considérant que cette situation oblige les MRC et les mandataires, à posséder un fonds de liquidité proportionnel aux services annuels dispensés;

Considérant que l'intention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est d'établir un programme pluriannuel pour les années : 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, suite à l'année 2017 qui est

considérée comme une année transitoire;

Considérant que cette approche permettra d'établir un plan de développement et d'investissement pour les années futures;

Considérant qu'il est possible de démontrer par des ententes signées, les investissements dans le développement et l'amélioration des services régionaux et ruraux;

Considérant que le ministère s'apprête à établir avec chaque MRC du Québec le montant du surplus accumulé;

POUR CES MOTIFS :

125/05/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Que le conseil de la MRC de Maskinongé appuie l'Association des Transports Collectifs Ruraux du Québec (ATCRQ), dans ses démarches :

de soustraire de l'exercice identifiant le surplus accumulé :

- La contribution financière de la MRC;
- La contribution financière des municipalités;
- Les droits de passages venant des usages;
- La contribution des partenaires;
- 4 mois de fonctionnement suite à une garantie du versement de la subvention en 3 versements;
- Les sommes engagées pour le développement et l'amélioration des services;
- Tout montant inférieur à 10 000 \$ à titre de surplus;

et :

- De convenir d'un plan spécifique aux territoires qui possèdent un surplus important pour ne pas réduire les services et rendre les organisations vulnérables;
- De s'assurer au niveau des budgets d'une MRC, d'un mandataire et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Michel Isabelle, maire d'Yamachiche, mentionne que depuis le 7 avril dernier plusieurs résidences sont touchées par la crue des eaux et que la municipalité a décrété l'état d'urgence. Les dirigeants de la municipalité souhaitent être proactifs dans la situation.

Monsieur Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin, fait un survol de la situation de la crue des eaux sur son territoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Luc Martel, citoyen d'Yamachiche et membre du Comité Vigilance hydrocarbure des municipalités de la MRC de Maskinongé, que les membres dudit comité sont très solidaires avec la population et les municipalités touchées dans ce sinistre.

Le préfet mentionne qu'une rencontre aura lieu le 31 mai prochain avec la FQM concernant le projet Oléoduc.

LEVÉE DE LA SÉANCE

126/05/17 Proposition de Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès, appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

Pour lever la séance à vingt heures quinze (20 h 15), l'ordre du jour étant épuisé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉDIGÉ PAR :

Lyne Ricard Paillé,
Secrétaire au greffe

ROBERT LALONDE,
PRÉFET

JANYSE L. PICHETTE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

« Je, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

CORRESPONDANCE

SÉANCE DU 10 MAI 2017

01. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) :

- 1.1. Approuve le règlement #250-16, décrétant des travaux d'égouts et de voirie dans le Parc industriel régional et pourvoyant un emprunt de 700 000\$.
- 1.2. Transmet un chèque de 82 222 \$ concernant le solde de la CRÉ de la Mauricie.
- 1.3. Semaine de la municipalité, du 4 au 10 juin 2017.
- 1.4. Entente sectorielle en développement social en Mauricie 2016-2017.

02. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE :

Avis de dépôt au cadastre :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| - Louiseville | - Saint-Alexis-des-Monts |
| - Sainte-Angèle-de-Prémont | - Saint-Boniface |
| - Saint-Étienne-des-Grès | - Saint-Justin |
| - Sainte-Ursule. | |

03. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION :
Annonce la proposition a été retenue dans la Politique québécoise en matière d'immigration de participation et d'inclusion 2016-2021.

04. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :

- 4.1. Transport un chèque de 4 192 \$ pour les frais de scolarité en lien avec le volet 2 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.
- 4.2. Transport un chèque de 1 430,05 \$ pour soutenir l'investissement des organisations municipales comprises sur le territoire de la MRC pour des activités de formation autres que Pompier I et Pompier II.
- 4.3. Semaine de la sécurité civile 2017 du 7 au 13 mai 2017.

05. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS :

- 5.1. Nouvelle tarification appliquée à certains actes administratifs rendus par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.
- 5.2. Communiqué : Un nouveau programme d'aide financière pour faciliter l'accès aux plans d'eau.
- 5.3. Habitat faunique de la faune ongulée, Saint-Étienne-des-Grès.

06. MINISTÈRE DES TRANSPORTS :

- 6.1. Avis de travaux sur les routes du territoire.
- 6.2. Demande de dérogation au schéma d'aménagement - Réparation de la structure P-14579S située sur l'autoroute 40 au-dessus de la petite rivière Yamachiche et construction d'un chemin de déviation en plaine inondable.
- 6.3. Accorde pour l'année budgétaire 2016-2017 une aide financière maximale de 273 \$ devant servir à l'entretien de la Route verte sur le territoire de la MRC.
- 6.4. Accuse réception de la résolution #34/02/17, intitulée Appui à la municipalité de Saint-Barnabé - Demande d'aide financière présentée dans le cadre du Volet accélération des investissements sur le réseau routier.
- 6.5. Invite à diffuser de l'information sur le projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (AMM).

07. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- 7.1. Accuse réception de la correspondance reçue concernant le statut d'un lac artificiel, à Charette.
- 7.2. Accuse réception de la correspondance reçue concernant des travaux dans le lit de la rivière l'Ormière dans la municipalité de Saint-Justin.
- 7.3. Transmet une subvention de 234 227,21 \$ dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités pour la période 2016-2019.

08. MUNICIPALITÉS / VILLES :

- 8.1. *Charette* :
Appui au programme Brancher pour Innover.
- 8.2. *Maskinongé*
 - 8.2.1. Avis public- Entrée en vigueur des règlements d'urbanisme.
 - 8.2.2. Appui au programme Brancher pour Innover.
- 8.3. *Saint-Alexis-des-Monts* :
Appui au programme Brancher pour Innover.
- 8.4. *Sainte-Angèle-de-Prémont* :
 - 8.4.1. Appui au programme Brancher pour Innover.
 - 8.4.2. Certificats de la tenue du registre pour les règlements 275-16 et 276-16.
- 8.5. *Saint-Édouard-de-Maskinongé* :
Appui dans le cadre du projet Internet haute vitesse aux citoyens.
- 8.6. *Saint-Léon-le-Grand* :
Appui au programme Brancher pour Innover.
- 8.7. *Saint-Paulin* :
Appui dans le cadre du projet Internet haute vitesse aux citoyens.

- 8.8.** *Sainte-Ursule :*
Appui au programme Brancher pour Innover.
- 8.9.** *Yamachiche :*
Appui au programme Brancher pour Innover.
- 09. MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ :**
- 9.1.** *des Chenaux :*
Adoption du règlement numéro 2017-101 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.
- 9.2.** *Pierre-De Saurel :*
Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement.
- 10. ASSOCIATION DE SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC:**
- 10.1.** Article dans Le Nouvelliste : Le SIUCQ arrive en Mauricie.
- 10.2.** Nouvelles brèves d'avril 2017.
- 11. ASSOCIATION DE L'AGROTOURISME ET DU TOURISME GOURMAND DU QUÉBEC :**
Communiqué : L'agrotourisme et le tourisme gourmand reconnus pour la 1^{er} fois dans le plan d'investissement du ministère du Tourisme!
- 12. CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE :**
Bulletin d'information / avril 2017.
- 13. COMMISSION DE TOPONYMIE :**
Exemplaire de trois guides :
- Le Guide des termes génériques.
- Le Guide toponymique municipal.
- Le Guide de l'affichage odonymique.
- 14. CULTURE POUR TOUS :**
Journée de la culture.
- 15. CULTURE MAURICIE :**
- 15.1.** Identification du tourisme et de la culture dans les priorités du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).
- 15.2.** Bulletin d'information / Avril 2017.
- 15.3.** Communiqué : Un soutien financier pour 10 projets artistiques et littéraires en Mauricie.

16. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) :**16.1. Bulletins CONTACT :**

- du 3 avril 2017
- du 18 avril 2017
- du 1^{er} mai 2017.

16.2. Communiqués :

- Le budget 2017 du Québec reconnaît l'expertise économique des municipalités locales et régionales.
- La FQM développe ses liens avec les collectivités françaises sur le numérique.
- Projet de loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.
- Conseil d'administration de la FQM- En route vers le Congrès 2017 Fiers de notre monde.
- La FQM salue la place des régions au sein de la Politique internationale du Québec.
- Projet de loi sur les chiens dangereux - Les municipalités obtiennent un cadre législatif clair et souple.
- Une concertation nécessaire qui doit être porteuse d'action pour améliorer le transport aérien régional.
- La FQM dénonce l'imposition de droits compensateurs à l'industrie forestière.
- La FQM met en place des cellules régionales des acteurs en développement économique.
- La FQM aux côtés des partenaires de l'industrie pour soutenir les communautés forestières.

16.3. Table de concertation sur le développement local et régional.**16.4. Un choix impressionnant de formations pour le printemps.****17. HYDRO-QUÉBEC :**

Travaux de remplacement du mécanisme de levage de l'évacuateur de crues - Ouverture temporaire du lien interrive à la centrale de La Gabelle.

18. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC :**18.1. Communiqués :**

- Consultez le rapport annuel 2016 de la MMQ.
- Une autre excellente année financière pour LA Mutuelle des municipalités du Québec.

18.2. Ristourne pour l'exercice financier de 2016.**18.3. Bulletin Infolettre MMQ - Avril 2017.****19. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (RGMRM) :**

Redistribution de la compensation de l'année 2015 pour la collecte sélective.

20. REGROUPEMENT DU CONTE AU QUÉBEC (RCQ) :

Communiqué : Les Prétendants - Saint-Élie-de-Caxton 2017.

- 21. RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ :**
Bulletin RAMASKI - Printemps 2017.
- 22. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU LAC SAINT-PIERRE (TCRLSP) :**
- 22.1.** Bulletin Infolettre : 14 millions de dollars pour restaurer le littoral du lac Saint-Pierre.
- 22.2.** Demande de rencontre concernant les enjeux de la gestion de l'eau au lac Saint-Pierre.
- 23. SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC :**
- 23.1.** Une somme de 1 176 300 \$ est mise à la disposition de la MRC dans le cadre du Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite pour l'année 2017-2018.
- 23.2.** Dépôt du bilan de la tournée de consultation en habitation.
- 24. UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) :**
Communiqués :
- Le Comité sur la forêt de l'UMQ fait le point avec le ministre Luc Blanchette - Négociations sur le bois d'œuvre.
 - L'ADGMQ, la COMAQ et l'UMQ remettent 21 bourses de stage totalisant 63 000 \$ à 21 municipalités.
 - Droits compensatoires américains sur le bois d'œuvre : Une attaque frontale contre les régions forestières du Québec.
 - Sommet sur le transport aérien régional - Les aéroports régionaux, des leviers de développement économique.
 - Caucus des grandes villes de l'UMQ - Le maire de Gatineau élu président.
- 25. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR) :**
Sommaire de l'avis scientifique sur l'état du stock de perchaudes du lac Saint-Pierre en 2016.
- 26. UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE (URL) :**
- 26.1.** Annonce que le Programme Cycliste averti de Vélo Québec, dont la Mauricie a participé au projet pilote l'an dernier, a remporté le prix "Dans l'œil de l'Association Québécoise des Transports (AQT) 2017".
- 26.2.** Bulletin "Saines Habitudes de Vie Mauricie" / Mars 2017.
- 26.3.** Accorde, à Maski en forme, une aide financière de 1 500 \$ afin d'aider à payer des animateurs pour les activités sportives Jouer pour Jouer offertes gratuitement dans des milieux défavorisés.
- 26.4.** Bulletin LE MENSUEL / Mars-Avril 2017.
- 27. VISAGES RÉGIONAUX :**
Résultats du sondage sur la migration des jeunes en région.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS
(article 961, Code municipal du Québec)

Je, soussignée, Janyse L. Pichette, secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées et approuvées par le conseil municipal.

FONDS D'ADMINISTRATION

Mai 2017

Séance du : 10 / 05 / 2017

Résolution numéro : 109 / 05 / 17

AccèsD Affaires : #2263 à #2288

Chèques : #20861 à #20989

Total : 808 641,08 \$

Date : 11 / 05 / 2017

Janyse L. Pichette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

